



**CCAS DE
SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE**

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 28 janvier 2025

ACTES

Séance :	L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit janvier à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Pourçain-sur-Sioule s'est assemblé à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Madame Christine BURKHARDT – Vice-Présidente, à la suite de la convocation faite par cette dernière le 21 janvier 2025.
Présents :	Mesdames et Messieurs Christine BURKHARDT – Vice-Présidente, Thierry MICHAUD, Martine SIRET, Muriel DESHAYES, Marie VILLATTE, Sylvie THEVENIOT, Hélène DAVIET, Martine BUSSERON, Anne DESCHAMPS, Daniel VAILLANT, Franck PETIT-JEAN, Hélène TRONCIN-CHENET et Jean-Jacques LABUSSIÈRE.
Excusés :	Monsieur Emmanuel FERRAND
Absents :	Monsieur Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU Monsieur Olivier MARIE Madame Isabelle GIRAUD
Quorum :	Treize administrateurs présents formant la majorité des membres en exercice de l'assemblée, lesquels sont au nombre de dix-sept.
Secrétaire :	Madame Marie VILLATTE

ACTES COMMUNICABLES

Acte :	Délibération n° 01 du 28 janvier 2025 (20250128_1DB01) : Commande publique – Consultation groupée pour garantir les risques « Santé » et « Prévoyance »
Objet :	1.3 Conventions de mandat

Le Conseil d'Administration unanime accepte la proposition du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Allier (CDG 03) de mener une consultation groupée en vue de la souscription de Conventions garantissant les risques « Santé » et « Prévoyance » des personnels de Communes, sachant que la décision éventuelle d'adhérer aux contrats proposés fera l'objet d'une délibération ultérieure et de la signature d'une convention spécifique avec le CDG 03.

Acte :	Délibération n° 02 du 28 janvier 2025 (20250128_1DB02) : Personnel – Adhésion au Service de Médecine préventive du Centre de Gestion de l'Allier
Objet :	4.1 Personnel titulaire et stagiaire de la F.P.T.

Considérant que, dans le cadre de ses obligations réglementaires le Centre Communal d'Action Sociale doit disposer d'un service de Médecine préventive comprenant les examens médicaux périodiques et un suivi médical de ses agents ainsi qu'une action préventive en milieu professionnel, le Conseil d'Administration unanime autorise la signature à effet du 01 janvier 2025 de la proposition de Convention présentée à cet effet par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Allier (CDG 03).

Acte :	Délibération n° 03 du 28 janvier 2025 (20250128_1DB03) : Finances – Acceptation de dons
Objet :	7.10 Divers

Vu les dons en numéraires apportés au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le Conseil d'Administration unanime décide de les accepter pour un montant total de 242,00 €.

ACTES NON-COMMUNICABLES

Le(s) dossier(s) correspondant(s) contenant des informations couvertes par les dispositions de l'article L.133-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il(s) est(sont) consultable(s) au siège de l'Etablissement pendant les horaires d'ouverture et seront examinés en séance.

Acte :	Délibération n° 04 du 28 janvier 2025 (20250128_1DB04) : Aide sociale – Attribution de Secours exceptionnels
Objet :	8.2 Aide sociale

Le Conseil d'Administration unanime statue sur trois demandes de secours exceptionnel.

Fait et dressé à Saint-Pourçain-sur-Sioule, le 30 janvier 2025
en application des dispositions de l'article L.2121-12
du Code Général des Collectivités Territoriales



Le Président,

Emmanuel FERRAND